



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Financière du vendredi 13 novembre 2020 par voie dématérialisée

* * * * *

L'an Deux Mille Vingt, le treize novembre à dix-neuf heures, les membres de l'Association se sont réunis par voie dématérialisée sous forme d'une conférence audiovisuelle, sur convocation du vingt-huit octobre deux mille vingt.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Armand PÉRIÉ, en sa qualité de Président du Comité Départemental de Rugby. Le secrétariat est assuré par Jean-Louis TAUTOU.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Financière :

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du CDY
- Rapport de la Commission de la vérification des pouvoirs
- Désignation des scrutateurs
- Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2020.
- Affectation du résultat de l'exercice clôturé au 30 juin 2020
- Nomination du Vérificateur aux Comptes pour six exercices à compter de 2020-2021 (jusqu' à 2025-2026 inclus).
- Clôture de la séance par le Président du CDY

1- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du CDY

Le Président Armand PÉRIÉ remercie les clubs pour leur présence et leur disponibilité.

2- Rapport de la Commission de la vérification des pouvoirs

Le Comité Départemental des Yvelines comptabilise à ce jour 25 clubs, représentant 168 voix. 16 clubs sont, soit présents, soit représentés pour un total de 141 voix. Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir.

3- Désignation des scrutateurs

Le Président Armand PERIE propose la nomination de deux scrutateurs - Pascal GIRAUD et Thierry ALLIESSE - et met au vote

Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : à l'unanimité

4- Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général

Les états financiers (bilan et compte de résultats) sont présentés par le Trésorier Général, Jean-Claude REDON assisté de Thierry CHEVALIER.

COMITE DÉPARTEMENTAL DE RUGBY DES YVELINES

BILAN

ACTIF

PASSIF

	Bilan au 30/06/2020	Bilan au 30/06/2019		Bilan au 30/06/2020	Bilan au 30/06/2019
			REPORT A NOUVEAU	639 €	12 480 €
			RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 714 €	-11 841 €
			COMPTE COURANT LIFR	9 552 €	7 192 €
BANQUE	17 061 €	13 264 €	DETTES SALARIALES & SOCIALES	5 186 €	0 €
			CHARGES A PAYER	6 400 €	5 000 €
PRODUITS A RECEVOIR	20 000 €	611 €	PRODUITS PERCUS D'AVANCE	570 €	1 044 €
TOTAL	37 061 €	13 875 €	TOTAL	37 061 €	13 875 €

COMITE DÉPARTEMENTAL DE RUGBY DES YVELINES

COMPTE DE RÉSULTATS

DÉPENSES			RECETTES				
	Réel 2019 / 2020	Budget 2019 / 2020	Réel 2018 / 2019		Réel 2019 / 2020	Budget 2019 / 2020	Réel 2018 / 2019
ACHATS	4 355 €	9 000 €	6 831 €	VENTES , PRESTATIONS DE SERVICE	40 602 €	46 100 €	60 315 €
SERVICES EXTERIEURS	12 053 €	15 000 €	14 171 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION: ANS / FFR	(91 400 €) 24 500 €	(98 400 €) 30 000 €	(95 400 €) 29 000 €
AUTRES SERVICES EXTRÉIEURS	53 216 €	53 000 €	63 427 €	ÉTAT: DIRECTION DEPT. YVELINES (DDCS)	5 000 €	5 000 €	5 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	67 927 €	80 000 €	103 787 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL YVELINES	28 700 €	28 200 €	28 200 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	233 €	3 000 €	256 €	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT FFR	33 200 €	33 200 €	33 200 €
				COTISATIONS	20 496 €	17 500 €	20 916 €
TOTAL	137 784 €	160 000 €	188 472 €	TOTAL	152 498 €	160 000 €	176 631 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

14 714 €

-11 841 €

5- Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2020

Le Président soumet au vote l'approbation des comptes arrêtés au 30/06/2020

Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : à l'unanimité

6- Affectation du résultat de l'exercice clôturé au 30 juin 2020

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice arrêté au 30/06/2020, soit 14.714€, au Report à Nouveau pour le porter à 15.353€.

Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : à l'unanimité

7- Nomination du Vérificateur aux Comptes pour six exercices

Conformément à l'annexe 1, article 4 du règlement intérieur financier du CDY, approuvé le 19 septembre 2020 par l'Assemblée Générale Extraordinaire, un Vérificateur aux Comptes soit être nommé. La candidature de Monsieur Michel STALLIVIERI est proposée pour un mandat de six ans reconductible. Son premier mandat débute à partir de la saison 2020-2021 et se terminera en fin de saison 2025-2026.

Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : à l'unanimité

8- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire Financière par le Président au Comité Départemental des Yvelines

Le Président Armand PÉRIÉ remercie tous les clubs pour leur approbation de la gestion des finances du CDY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heure trente..

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général

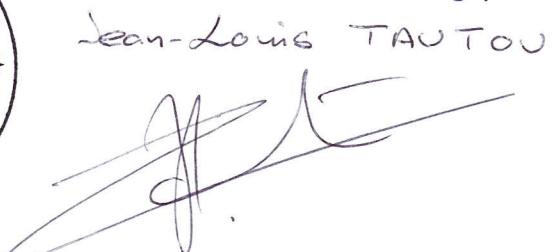
Armand PÉRIÉ
Président du CDY Rugby



A. Périé



Jean-Louis TAUTOU
Secrétaire Général du CDY Rugby



Jean-Louis Tautou